



SE-UNSA Académie de REIMS

Maison des syndicats

15 bd de la paix BP149 51055 REIMS

03 26 88 25 53

ac-reims@se-uns.org

<http://sections.se-uns.org/reims/>



Les Enseignants de l'UNSA

Se-UNSA LYCEES COLLEGES

FLASH Académie de Reims du 28 mai 2009

Violence dans les établissements scolaires

On ne parle plus que de cela depuis quelques jours. Comme souvent à la veille d'élections, la thématique sécuritaire revient sur le devant de la scène.

Il ne s'agit bien sûr pas de nier les problèmes de sécurité et de violence dans les établissements scolaires mais doit-on pour autant poser le problème dans ces termes.

Nicolas Sarkozy a détaillé ce matin les mesures censées régler le problème de la sécurité dans les établissements scolaires.

Pour le **SE-UNSA**, surfer sur l'émotion, ignorer les représentants des enseignants et des personnels d'éducation, et produire dans la précipitation un arsenal uniquement répressif ne régleront pas le problème légitime de la sécurité des biens et des personnes.

Le **SE-UNSA** dénonce, à quelques jours d'une échéance électorale, une opération de communication aussi démagogique que contre-productive.

Recruter quelques « volontaires » chargés de la sécurité aux abords des établissements ne résoudra pas les phénomènes de violence. Ne court-on pas le risque, de surcroît, que ces « brigadiers » se transforment en pompiers pyromanes ?

En s'entêtant à supprimer des milliers d'emplois à l'Education Nationale, le gouvernement prive l'Ecole d'autant d'adultes chargés de la surveillance et de la prévention au quotidien.

A travers ces mesures prises en réponse à quelques cas certes dramatiques mais isolés, les enfants et les jeunes sont présentés à l'opinion publique comme un danger et une menace.

En cette année de célébration des 20 ans de la convention internationale des droits de l'enfant, le gouvernement en octroie généreusement deux nouveaux : le droit d'être suspecté a priori et celui d'être fouillé.

Le **SE-UNSA** réaffirme que la jeunesse est notre avenir et qu'il faut lui faire confiance. Cette course à l'échalote sécuritaire et cette instrumentalisation de l'Ecole doivent cesser.

Pour le **SE-UNSA**, c'est d'un débat serein dont notre société a besoin. Il doit s'engager pour garantir aux élèves comme aux personnels de l'éducation le droit de pouvoir travailler en toute tranquillité. Pour cela, le gouvernement doit opter pour une autre méthode que celle des opérations « Sécurité.com ».

Réforme du lycée :

Mais qui s'occupe de la réforme ?

- **Richard Descoing**, qui consulte énormément et doit rendre ses préconisations d'ici 10 jours ?
- **La mission parlementaire** emmenée par le député champardennais Benoît Apparu ?
- **Nicolas Sarkozy** qui se pose en chef de la réforme ?
- **Xavier Darcos**, qui parle plus de violence que de réforme du lycée ?

Tout ceci manque un peu de pilotage et de lisibilité... Main ne nous plaignons pas de l'engouement que la nécessaire évolution du lycée suscite à l'heure actuelle.

Pour le **SE-UNSA**, l'évolution du lycée n'est pas l'affaire de quelques spécialistes. Il se félicite donc de l'initiative prise par l'Assemblée nationale qui s'est penchée sur cette question qui intéresse l'avenir de la Nation.

Ce que pense le SE-UNSA du rapport parlementaire.

Le **SE-UNSA** retrouve dans le rapport élaboré par la mission d'information parlementaire plusieurs de ses revendications :

- une nouvelle organisation de la classe de seconde,
- le concept d'enseignant-référent,
- et trois heures dégagées dans le service des enseignants pour l'accompagnement des élèves.
- Il y retrouve également ses propositions sur la réduction du nombre d'heures de cours des élèves au profit d'autres formes de travail (y compris le travail personnel dans l'établissement) en lien avec la refonte des programmes et du baccalauréat.

Mais dans son rapport, Benoist Apparu reste au milieu du gué. En maintenant des voies générales et technologiques séparées, il n'ose toujours pas mettre un terme à la hiérarchie des formations. Il ne remet toujours pas en cause la logique élitiste du lycée français et ses effets pervers. Ce ne sont pas quelques stages pendant les vacances et une orientation réduite à de l'information qui y changeront quoi que ce soit !

Ce rapport a le mérite d'apporter une contribution importante dans un débat toujours complexe et sensible. Mais à quelques jours de la publication des « recommandations » de Richard Descoings, le **SE-UNSA** s'interroge : qui s'en saisira, et avec quels moyens ?

Nouveau diplôme national du Brevet

Les textes seront présentés au vote au CSE du 1^{er} juillet. Pour l'instant, l'examen serait composé de 3 éléments

- la validation du socle commun via un livret de compétence
- le contrôle continu sur la classe de 3^e (avec coef 2 en EPS)
- des épreuves écrites en Français, Histoire-Géo-EC, Maths et Sciences & Techno (SVT, Physique-Chimie, Techno) et des oraux en LV et Histoire des arts.

Beaucoup de choses sont encore à caler. Le ministère tente la synthèse impossible entre l'approche disciplinaire défendue par certains et celle du brevet comme validation du socle que nous portons au **SE-UNSA**.

En tout état de cause, le futur Brevet risque d'être une énorme usine à gaz, bien plus lourd que l'actuel et qui ne sera pas l'outil déterminant pour faire du socle commun le véritable objectif du collège.

Question calendrier, le ministère a fait une timide ouverture pour une mise en place qui pourrait n'être que progressive à partir de 2010.

Les infos pratiques, l'actualité sur :

- <http://sections.se-uns.org/reims/>
- www.se-uns.org

N'hésitez pas à transférer ces informations par voie électronique à vos collègues

Jean-Michel ALA VOINE, Secrétaire académique 03.26.88.25.53

Francis GRENET, Secrétaire Académique adjoint, en charge du second degré 06.88.30.23.74

Patrice BARTHELEMY, responsable Enseignement professionnel 06.14.25.29.58

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre.